

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 OCTOBRE 2015

### Compte-rendu

L'an deux mille quinze, le 7 octobre, le Conseil d'Administration de la Régie de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais s'est réuni à Saint-André-sur-Sèvre, sous la présidence de Monsieur Philippe ROBIN suite à la convocation faite le 23 septembre 2015.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme BAUDOUILN Caroline, Mme BELAUD Amélie, M. BILLY Jacques, Mme BRAUD Isabelle, M. BUREAU Pierre, M. COPPET Jean-Louis, M. GOBIN Yves, M. GONNORD Pierre, M. GRELLIER Dany, M. GRIMAUD Jean-Luc, M. GROLEAU Jean-Jacques, Mme JEANNEZ Virginie, M. LOGEAS Jean-Paul, Mme RANGEARD Lydie, M. ROBIN Philippe, M. ROUGER Jany, M. De TROGOFF Gaëtan, Mme TORRES-FROMETA Caroline, Mme VIOLLEAU Colette, Mme VRIGNAUD Cécile.

#### **ETAIENT EXCUSES :**

Mme DRILLEAU (pouvoir à Cécile VRIGNAUD), M. GIRAULT, M. HERVÉ (pouvoir à Gaëtan De TROGOFF, Mme REVEAU (Pouvoir à Colette VIOLLEAU), Mme ROBIN Cindy (Pouvoir à Philippe ROBIN).

#### **VOTANTS :** 24 sur 25

Présents sans droit de vote : Mme Véronique SORIN, M. Damien GELLÉ.

Un secrétaire de séance est nommé, il s'agit de M. Pierre BUREAU.

- Approbation du compte rendu du précédent CA.

En préambule, M. Philippe ROBIN, présente aux membres du nouveau Conseil d'Administration passé à 25 membres, l'organigramme de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais après avoir fait un tour de table de présentation des personnes présentes.

## I- PARTIE DELIBERATIVE

### 1. ADHESION CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

#### **Le Président rappelle et expose à l'assemblée :**

- que la Régie Office du Tourisme a, par la délibération du 8 janvier 2015, demandé au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux Sèvres de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du Décret n° 86-552 du 14 mars 1986;

- que le Centre de gestion a communiqué à l'Etablissement public les résultats le concernant.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adhérer au contrat d'assurance groupe des risques statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2019 et proposé par la CNP Assurances par l'intermédiaire de son courtier SOFCAP pour les :

- **Agents permanents (titulaires ou stagiaires) affiliés à la C.N.R.A.C.L. :**

Liste des risques garantis : Décès, Accident du travail (accident de service, de trajet, maladie professionnelle), incapacité (maladie ordinaire, disponibilité d'office, invalidité temporaire, temps partiel thérapeutique), longue maladie/longue durée, maternité, (y compris paternité, adoption et accueil de l'enfant)

Taux : 5,90 %

Avec Franchise **10 jours fermes** par arrêt pour la maladie ordinaire

+ Frais d'intervention du Centre de gestion : 0.13 % de la masse salariale assurée

- **Agents titulaires ou stagiaires non-affiliés à la C.N.R.A.C.L. des Agents non-titulaires de droit public :**

Liste des risques garantis : Accident du travail (accident de service, de trajet, maladie professionnelle), maladie grave, maternité (y compris paternité, adoption et accueil de l'enfant), maladie ordinaire

Taux : 1.20 %

Avec Franchise **10 jours fermes** par arrêt pour la maladie ordinaire

+ Frais d'intervention du centre de gestion : 0.13 % de la masse salariale assurée

**Après en avoir délibéré**, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide :

- Adopter cette délibération,
- Autoriser M. le Président ou son représentant à signer les certificats d'adhésions au contrat groupe ainsi que la convention de gestion avec le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres.

## **2. ADOPTION DES TARIFS BOUTIQUE A COMPTER DU 10 OCTOBRE 2015**

*Commentaires : Il est proposé au Conseil d'Administration de réactualiser les tarifs boutique à partir du 10 octobre 2015.*

<b>OUVRAGES</b>	Nouveaux tarifs au 10/10/15
365 jours en Deux-Sèvres	30€43
Bressuire, un territoire en harmonie	32€00
Bressuire, il y a 100 ans	17€50
Broderie à fils tirés en Poitou	29€00
Circuit découverte Bressuire	1€00
Circuit découverte Mauléon	1€00
La Cuisine des Deux-Sèvres, Recettes P'tits chefs	4€95
La cuisine en Poitou 300 recettes	8€00
Les Deux-Sèvres Monumentales naturelles	10€00
Dictionnaire des noms de rue de Bressuire	19€27
Dictionnaire des peintres des Deux-Sèvres	59€90
Le château de Bressuire en Poitou	35€50
Les Deux-Sèvres chemin faisant	39€55
Maisons paysannes et patrimoine de Pays en Deux-Sèvres	39€90
Se souvenir d'Argenton-Château	25€36



Se souvenir de Mauléon et ses cantons	8€00
Mon herbier du Poitou	8€00
Petite histoire de Bressuire	9€13
Recettes gourmandes en Poitou-Charentes	4€95
Revue d'histoire du Pays Bressuirais	13€00

#### **CARTES POSTALES**

l'unité	0€60
les trois	1€50
les 5	2€50

#### **RANDONNÉE**

Fiches 2 volets	0€50
Fiches 3 volets	0€60
Marais Poitevin à Bicyclette	4€00
Topo guide des Deux-Sèvres à pied	14€00
Topo guide Sèvre Nantaise	12€80

#### **PRODUITS ALIMENTAIRES**

Boîte Galipot (ADT)	8€00
Bouteille Bock Highland	10€00
Jus de pomme pétillant	4€50
Jus de pomme	3€00
Duhomard, rouge	10€00
Cidre Bio	4€00

#### **AUTRES PRODUITS**

100 secrets de la Sèvres Nantaise (boîte jeu)	20€00
Plaque émaillée Duhomard	18€00

**Après en avoir délibéré**, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide :

- Adopter les tarifs de la boutique tels qu'exposés ci-dessus,
- Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

### **3. SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ADT : DISPOSITIF AMBASSADEURS 79**

Dans le cadre du dispositif Ambassadeurs 79, les Offices de Tourisme du département sont invités à proposer des tarifs préférentiels dans leurs boutiques (hors librairies) à tous les porteurs de la carte qui en font la demande.

L'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais en tant que partenaire du dispositif s'engage à accordé une remise de 10 % sur tout achat en boutique (hors librairie) au détenteur de la carte ambassadeur.

**Il est proposé au Conseil d'Administration de la régie personnalisée Office de Tourisme :**

- Adopter cette délibération,
- Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

4. **AUTORISATION DE SIGNER LES CONVENTIONS DE COMMERCIALISATION AVEC LES PRESTATAIRES ET APPROBATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DES COMMISSIONS**

*Commentaire : Il s'agit*

- *d'autoriser la signature de conventions de commercialisation entre l'OT et les différents prestataires, y compris dans le cadre du « Bocage des Enfants » ;*
- *d'approuver les conditions générales de vente et le pourcentage des commissions pour l'OT.*

Dans le cadre de son activité, l'Office de Tourisme a recours aux documents suivants :

- La convention type de commercialisation signée entre un prestataire et l'Office de Tourisme dans le cadre de l'activité d'agence de voyage,
- Les conditions générales de vente portant mention du numéro d'immatriculation Atout France,
- La convention type du Bocage des Enfants correspondant à la marque de l'OT pour tous les produits à destination des écoles et centres de loisirs,
- Le barème des commissions et marges de l'OT.

Ces conventions régissent les engagements entre prestataires et l'OT qui entraînent un commissionnement ou une marge sur la prestation vendue par l'OT.

Les conventions sont définies pour un an reconductible deux fois.

**Après en avoir délibéré,** le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide :

- *Approuver les documents mentionnés ci-dessus,*  
*Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.*

M. Dany GRELLIER donne pouvoir à Jean-Luc GRIMAUD.

M. Yves GOBIN donne pouvoir à Jany ROUGER.

## II- ACTIONS

### 1. CONSULTATIONS OUTILS DE COMMUNICATION 2016 ET SITE INTERNET

#### Charte graphique

Selon le respect de la charte graphique mise en espace par l'Agglo2B, la charte de l'OT sera adaptée chaque année (changement de couleur ou autre, selon propositions), sur une durée de 3 ans minimum pour les supports de communication édités.

#### Éléments à remettre pour la consultation :

- Présentation d'une maquette (couverture et page intérieure) du guide d'accueil
- Template du site internet

#### Déclinaison des supports :

- Edition (changement couleurs bandeau)
  - Guide accueil (A5, 68 pages environ)
  - Carte touristique (format recto/verso plié format fermé A6)
  - Set de table (H 30 cm/L 43 cm)
  - Agenda (A6)
  - Brochure groupes adultes
  - Bocage des Enfants (BDE): brochure du réseau de prestataires accueillant des scolaires et accueils de loisirs, marque identitaire à part => adapter charte OT à identité du BDE
  - Affiches A3 et A4 (format portrait) sur les animations de l'OT : chasse au trésor, visites estivales, ...
- Bureautique
  - Chemise
- Annonces presse dans :
  - Magazines et guides touristiques
  - Documents associatifs faisant référence au service billetterie de l'OT (ex : plaquette d'un concert/spectacle, d'un évènement sportif ou d'un salon, avec encart pour contacter l'OT, set de table...)
- Numérique
  - Site web (template)
  - Signature mail
  - Communication réseaux sociaux. Ex : image de profil et de couverture pour Facebook.
  - Appli mobile existante
  - Borne d'informatique touristique (intérieure, extérieure, vitrine...)
- Promotion
  - Stand (comptoir, roll up, bandeau de stand...)
  - Kakémono
  - Fly Banner
  - Banderolle
  - Autocollants
  - Objets publicitaires (mugs, crayons, ...)
  - Habillement équipe OT, badges pour personnel
  - PLV
  - Sacs (papiers, toile ?)

La Région n'ayant plus de charte graphique à jour, L'OT va définir une charte graphique qui sera déclinée sur les supports papiers et le site Internet.

Un groupe de travail est mis en place et se réunira dès le 22 octobre.



## SITE INTERNET 2016

### Objectifs du site

- **Informer** en amont du séjour et pendant le séjour
  - pour donner envie, séduire : valoriser les atouts du territoire
  - pour préparer séjour (outil carnet de séjour-crédit compte) : présentation offre touristique complète
  - pour se renseigner pendant le séjour : assistance pratique, suggestion
- **Réservation** en ligne
- Gestion avis/**partage** pendant et après séjour : témoignages

### Fonctionnalités souhaitées (extrait) :

- Slideshow grand format (image plein écran),
- Affichage Disponibilités des hébergements,
- Cartographie (carte interactive avec intégration différents picto de couleur selon activité représentée : hébergement, sport, rando, culturel, visite...),
- Liens vers les réseaux sociaux de l'OTBB (liste évolutive dans le temps),
- Gestion de panier/carnet de séjour,
- Création d'un compte utilisateur pour l'internaute,
- Gestion multi-langues,
- Module de recherche multicritères,
- Widget de réservation,
- Météo,
- Blog actualités,
- Agenda (blog),
- Newsletter & emailing,
- Module de recherche,
- Calcul d'itinéraire,
- Création de formulaires,
- Gestion d'avis,
- Chat humanisé (forum),
- Extranet : espace réservé aux professionnels,
- Accès sites dédiés : tourisme d'affaires, Bocage des enfants, groupes, presse,
- Régie publicitaire,
- ...

Cette liste non exhaustive conditionne les fonctionnalités générales du site et donc son coût final. Le devis devra détailler ces différentes fonctionnalités pour permettre un choix en toute connaissance de cause.

Par ailleurs, les choix de la maintenance et l'hébergement du site sont également à prendre en considération.

Enfin, dans le cadre de la refonte d'un site Internet, il apparaît nécessaire de se faire accompagner d'un professionnel pour le référencement du site et donc sa visibilité sur Internet (cf. présentation spécifique en séance).

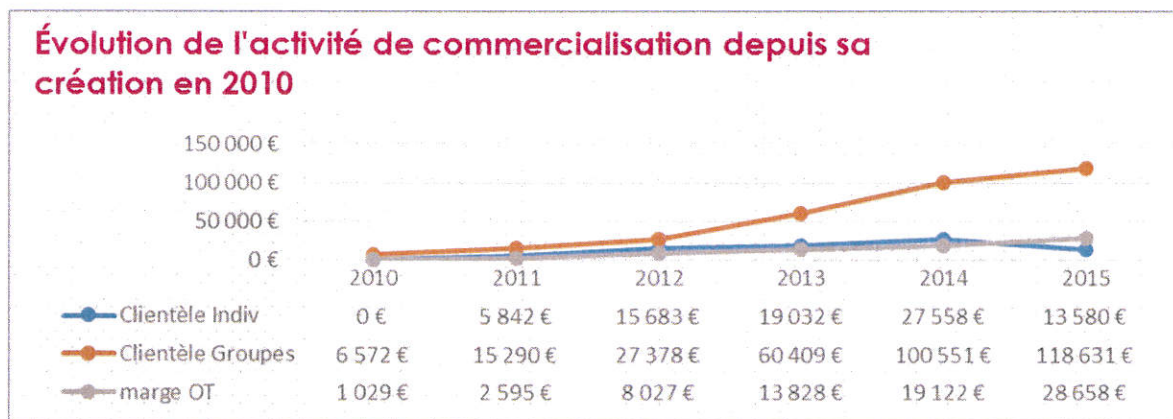
Une consultation va donc être lancée en respectant le code des marchés publics, procédure de MAPA (Marché à procédure Adaptée). Le coût de l'opération est donc à déterminer.

François Landreau, bressuirais d'origine, aujourd'hui propriétaire d'un meublé à Chiché, a établi gratuitement un audit du site actuel et a proposé des pistes pour refondre le site et optimiser le référencement.

## 2. PROMOTION & COMMERCIALISATION

Concernant l'activité de commercialisation, quelques chiffres sont présentés en séance :

- Volume d'affaires = 132 211 €  
Soit une progression de 38 % par rapport à 2014, à la même période.
- Marge OT : 28 657 €  
Soit + 49,8 % par rapport à 2014, à la même période.
- Clientèle Individuelle : **62** dossiers établis et commercialisés
- Clientèle Groupes : **59** dossiers établis et commercialisés dont **27 dossiers BDE\*** (soit 73 % du CA Groupes)



BDE\* : dossiers intégrant tout ou partie de prestations de membres de la marque Bocage des Enfants.

## 3. BILAN SAISON ESTIVALE 2015

### ○ 10 visites estivales

Un programme de 10 visites a été conçu grâce au travail d'Élodie MORIEUX en stage en alternance depuis le mois de janvier, puis salariée de l'OT pour la saison estivale.

Pour rappel, extrait du cahier des charges :

- L'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais accompagne les communes et associations partenaires selon les modalités suivantes :
  - participation aux réunions de préparation,
  - **aide financière** de 500 € par commune pour les frais d'animation (sur facture)
- réalisation de la **communication globale** de l'opération.
- Les communes prendront en charge tous les frais liés à l'organisation de la dégustation des produits locaux et **l'équipe locale diffusera l'information dans les communes et animera le déroulement de la visite estivale.**
  - Le bilan de la saison 2015 est positif avec 780 personnes accueillies. Un bilan chiffré a été transmis à chaque commune pour chacune de leur visite.





- **Visites guidées**
- Visites guidées individuelles
  - Visite du château d'Argenton Les Vallées
 Des visites guidées ont été organisées du 16 juillet au 29 août par Élodie LOUBRY, guide conférencière, les jeudis matins et samedis matins, conformément à la demande de M. CHARRIER, propriétaire du site. Deux visites supplémentaires ont également été proposées les 19 & 20 septembre pour les journées du Patrimoine.
  - ➔ 57 personnes ont suivies cette visite soit une moyenne de 4 personnes par visite.



- Visites guidées pour les groupes
  - Visites à Bressuire (château et/ou église)
 Des visites spécifiques sont organisées pour des groupes pour découvrir Bressuire, le château l'église Notre-Dame. Ces visites ont été assurées par Cécile GUYONNAUD toute l'année ou cet été selon les disponibilités, par Élodie LOUBRY.
  - ➔ 105 personnes accueillies de mai à septembre.

- **Chasse au trésor**
- Pour le public individuel :
 

Organisées du 15 juillet au 12 août, tous les mercredis au château de Bressuire, les chasses au trésor permettent de visiter le site sous la forme d'un jeu de piste. Petits et grands répondent présents puisque 282 enfants et 214 adultes ont participé à la découverte du trésor.

  - ➔ 496 personnes au total avec une moyenne de 99 personnes par visite.



- Pour les groupes :
 

La chasse est ouverte également pour des groupes toute l'année.

  - ➔ 641 personnes ont participé à cette animation d'avril à août compris.

D'avril à fin septembre, 1.299 personnes, hors visites estivales, ont profité des animations mises en place par l'OT.

Question : quel rôle pour l'OT dans l'animation touristique du territoire ?

- **Fréquentation des bureaux de l'OT**
- L'accueil à l'OT est réalisé tout au long de l'année dans 3 bureaux :
- Bressuire, 6 Place de l'Hôtel de Ville
  - Mauléon, 27 Grand Rue
  - Cerizay, Place Jean Monnet (accueil mairie, convention MAD).

Cette saison estivale, les touristes étaient également accueillis tous les après-midis du mardi au dimanche au château de Bressuire et à la Maison des Services à Argenton Les Vallées, les lundis AM, mardis et jeudis toute la journée et samedi matin, soit 18h par semaine en moyenne.

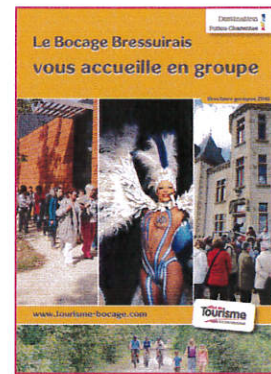
- ➔ Baisse de la fréquentation globale au sein des bureaux. Cette baisse n'est pas propre à notre territoire, elle s'enregistre également chez nos voisins.

Une réflexion sur l'évolution de l'accueil en général est à engager. L'équipe permanente d'accueil ne comptera plus que 2 agents au 31/12/15.



#### 4. PROJETS 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2015

- *Accompagnement des prestataires hébergeurs par Véronique BURGAIN à compter du mois de novembre, pour une durée de 4 mois.*
  - *Présentation et rôle de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais*
  - *MAJ fiches SIT (base de données alimentant le site Internet)*
  - *Information sur le dispositif de collecte de la Taxe de séjour*
  - *Présentation des outils de commercialisation en ligne (Open System)*
- *Consultation par l'Agglo2B pour l'acquisition de 3 à 5 bornes d'information interactives pour les villes d'Argenton les Vallées, Mauléon et Cerizay, voire Bressuire et Pescalès selon les propositions.*
- *Une campagne de tournage de vidéos pour les hébergeurs a été conduite cet été avec la société Arthur Filmmaker.*  
*Les maquettes présentées en séance reçoivent un accueil très positif.*
- *La brochure groupes 2016 est en cours d'impression. Publiée à 1.000 exemplaires, cette brochure va être distribuée notamment par publipostage.*
- *Un document spécifique est à l'étude pour le tourisme d'affaires.*  
*La rédaction du contenu se poursuit. Le document final pourra être présenté lors du prochain CA.*



#### QUESTIONS DIVERSES

- **Agenda :**
  - prochain Conseil d'Administration, le 16 décembre à 18h aux Noues de Puy-Jean (lieu-dit la Vieille Noüe) à Moncoutant.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le secrétaire de séance

Pierre BUREAU

Le Président

Philippe RO



